

BNP PARIBAS EASY ENERGY & METALS ENHANCED ROLL - (Classic RH EUR)**Enregistré conformément au droit luxembourgeois****PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

Les investissements réalisés dans des fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit comprend un risque de perte du capital.

DONNÉES DE L'INDICE AU 31/10/2019

Nom	BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR)
Code Bloomberg	BNPIC52T Index
Code Reuters	BNPIC52T
Nombre de composants	-
Devise	EUR

CODES

Code ISIN	LU1547512548
-----------	--------------

CHIFFRES CLÉS - EUR

Valeur liquidative	102,17
Actif net total (mln)	320,39

CARACTÉRISTIQUES

Nationalité	Luxembourg
Forme juridique	Compartiment de SICAV avec passeport européen conforme à la directive OPCVM IV
Domiciliation	Luxembourg
Devise de référence (de la part)	Euro
Politique de revenus	Capitalisation
Date de lancement	25 avril 2016
Date de première VL	22 septembre 2017
Eligible au PEA	Non
Horizon d'investissement recommandé :	5 ans
Frais courants au 31/10/2018	2,05%
Droits d'entrée max.	3%
Droits de sortie max.	0%
Frais de transaction	Oui (Frais de courtage de votre intermédiaire financier)
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Pour plus d'informations	www.bnpparibas-am.com
Investissement minimum: 1 part	

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll Total Return et d'offrir aux investisseurs un accès aisé au marché des matières premières. Il est géré selon le principe de la réplification synthétique. L'horizon d'investissement recommandé pour cet ETF est de 5 ans.

DESCRIPTION DE L'INDICE

L'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) a pour objectif d'offrir une exposition « long-only » aux matières premières, à l'exception de celles classées dans les catégories agricole et élevage, tout en réduisant le coût de portage engendré par la détention de contrats à terme sur des matières premières. Actuellement, le BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) compte 11 matières premières représentant trois segments majeurs (énergie, métaux industriels et métaux précieux). Dans ce contexte, le terme « coût de portage » réfère au coût total de détention physique d'une matière première (tels que le transport et le stockage) et à l'impact de la fluctuation de l'offre et de la demande. Le coût de portage se reflète dans les prix des contrats à terme sur les matières premières et, par conséquent, dans le niveau de l'indice composé de ces contrats à terme. Le coût de portage peut être positif ou négatif selon que les contrats à terme sur les matières premières sous-jacentes se trouvent dans une situation de report (orientation à la hausse) ou de déport (orientation à la baisse). L'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) plafonne le poids de son plus grand composant à 35 % et celui des autres à 20 % sur une base journalière.

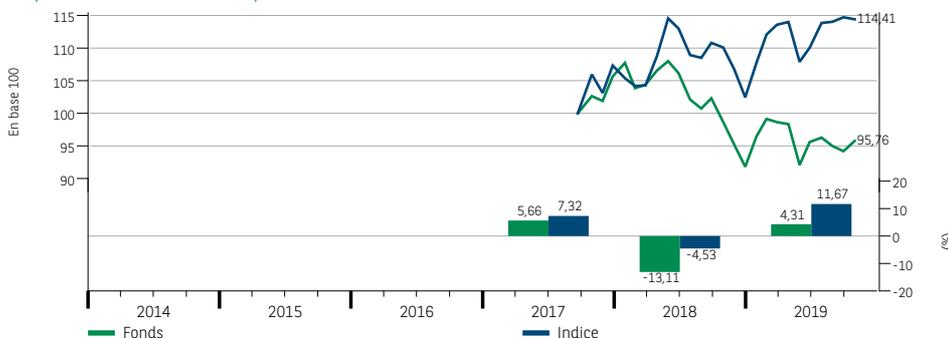
RISQUES ASSOCIÉS

En investissant dans le fonds, l'investisseur est exposé aux risques suivants :

- risque de marché lié aux fluctuations de l'indice de référence; une baisse de l'indice de référence engendrerait une diminution de la valeur nette d'inventaire du fonds ;
 - risque de devise, pour le détenteur d'une devise autre que le dollar ;
 - risque de contrepartie lié à l'utilisation de contrats de swap conclus avec un établissement de crédit.
- Pour une description et une définition complètes des risques, veuillez consulter le prospectus et le DICI les plus récents des fonds.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUELLES (EUR) (Net)

Depuis Première Valeur Liquidative 22/09/2017



Les performances et réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services.

RENDEMENTS CUMULÉS AU 31/10/2019 (%) (EUR) (Net)

	depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	4,31	- 2,93	-	-
Indice	11,67	3,93	-	-

Les performances et réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services.

RENDEMENTS ANNUELS AU 31/10/2019 (%) (EUR) (Net)

	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	- 13,11	-	-	-	-
Indice	- 4,53	-	-	-	-

Les performances et réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services.

*Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire. Pour de plus amples informations, en particulier sur les risques du produit, veuillez consulter le prospectus et le DICI du fonds.

RÉPARTITION PAR MATIÈRES PREMIÈRES

Indice de référence

	Réf.
Or	19,57
Pétrole Brut	12,43
Pétrole Brut Qualité Brent	11,06
Cuivre	11,00
Gaz Naturel	10,34
Argent	6,76
Nickel	6,32
Aluminium	6,15
Zinc	4,82
Gazole	4,22
Fioul de Chauffage	3,33

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management

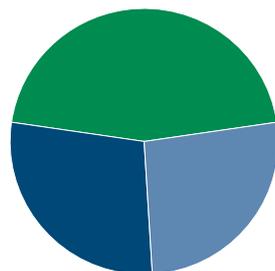
ANALYSE DE RISQUE

	Fonds	Réf.
Volatilité (%)	9,31	9,87
Tracking error (%)	5,05	-

Période : 1 an. Fréquence : hebdomadaire

RÉPARTITION PAR SECTEUR (%)

Indice de référence



45,38	Energie
28,29	Métaux Industriels
26,33	Métaux Précieux

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Easy couvre la plupart des classes d'actifs par sa gamme de fonds indiciels OPCVM, dont la majorité sont cotés sur les principales bourses européennes. La gamme BNP Paribas Easy est gérée par Multi Asset, Quantitative and Solutions (MAQS), l'équipe d'investissement au sein de BNP Paribas Asset Management spécialisée dans les quatre domaines d'expertise suivants : solutions et conseil, fonds multi-actifs, gestion quantitative et indicielle, et gestion structurée. Pionnier sur plusieurs marchés et dans différentes classes d'actifs (immobilier coté en Europe, économie bas carbone, etc.), BNP Paribas Easy est reconnu en Europe pour la qualité de sa gestion et sa capacité à innover en proposant régulièrement de nouveaux thèmes d'investissement.

L'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) est calculé, suivi, réajusté et publié par S&P et parrainé par BNP. L'indice est calculé et publié quotidiennement par l'agent valorisateur de l'indice.



GLOSSAIRE

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5 % quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

Convexité

La convexité mesure la sensibilité du cours aux fluctuations de taux d'intérêt. De manière générale, les obligations présentent une convexité positive.

Coupon

Certificat lié à un titre au porteur (action ou obligation) habilitant le porteur à recevoir le paiement d'un dividende ou d'un intérêt. Une obligation est assortie d'un coupon pour chaque paiement d'intérêts.

Investment Grade

La note investment grade attribuée par une agence de notation correspond à une qualité de crédit élevée (faible probabilité de défaut). Par exemple, pour obtenir la classification investment grade selon le barème de Standard and Poor's, une obligation (ou son émetteur) doit être assorti(e) d'une note supérieure à BBB-. La qualité de crédit investment grade s'oppose à la catégorie high yield.

Maturité

Durée résiduelle avant le remboursement du montant principal d'une obligation.

Notation

Évaluation de la sécurité relative offerte par une obligation d'entreprise ou une obligation municipale en termes d'investissement. Correspond à l'examen minutieux de la capacité de l'émetteur à rembourser le principal et les intérêts.

Prime de conversion

Montant par lequel le prix d'un titre convertible dépasse la valeur de marché actuelle de l'action ordinaire dans laquelle le titre sera converti.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Risque action

Le risque actions est défini comme étant « le risque financier encouru lors de la détention de capital dans un investissement spécifique. » Souvent, le risque actions se rapporte au capital d'entreprises auxquelles le fonds est exposé en détenant leurs actions, et ne fait généralement pas référence au risque lié à un investissement immobilier.

Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la durée est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la durée.

Tracking error

Le tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

YTP/YTM

Le rendement actuariel (YTM) comporte un petit nombre de variantes importantes à connaître. L'une de ces variantes est le rendement à l'exercice de l'option de vente (YTP), qui correspond au taux d'intérêt que percevrait l'investisseur s'il détenait l'obligation jusqu'à la date d'exercice de l'option de vente.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com